

Conservatoire du Mourvèdre sur le site du Conservatoire du Littoral à Saint-Cyr : un réservoir de biodiversité pour ce cépage et une référence nationale et internationale.

Aujourd'hui, après près de 8 ans de travail et de prospection, le Var et plus précisément le site du Conservatoire du Littoral de St-Cyr dispose d'une parcelle Conservatoire pour le Mourvèdre de biodiversité située au sein de l'AOC Bandol. Cette parcelle a pour vocation de conserver une variabilité intravariétale pour le mourvèdre la plus grande possible et exempte de tout problème sanitaire. Une manne pour les viticulteurs du grand arc méditerranéen voire du monde entier.

> Retour sur les étapes, les acteurs.

Depuis 2002, la Chambre d'Agriculture du Var, en partenariat avec l'IFVV (Institut Français de la Vigne et du Vin) et les autres chambres d'agriculture du grand arc méditerranéen, a organisé des prospections concernant de vieilles parcelles de mourvèdre. Ces prospections ont abouti à l'identification de 101 individus différents que l'on a prélevés, assainis (travail de l'IFVV) et implantés (à partir de 2004) dans une parcelle dite conservatoire de bio diversité du mourvèdre au sein de l'AOC Bandol.

> Le but de cette opération.

Cette parcelle a pour vocation de **préserver la diversité génétique du mourvèdre**, cépage intéressant la plupart des vignobles de type méditerranéen. De plus, à terme, on peut imaginer que de nouveaux individus répondant aux attentes spécifiques de tel ou tel vignoble seront sélectionnés et multipliés à partir de cette parcelle. Par ailleurs, depuis 2008, cette parcelle a été **reconnue par France Agrimer comme « vigne mère de greffons »** ce qui signifie notamment que tous les individus présents sont exempts de problèmes sanitaires et qu'elle peut servir de réservoir de greffons pour obtenir des plants greffés-soudés. Ces plants correspondent à la plus grande variabilité intravariétale pour ce cépage.

> Une coopération régionale

En tant que telle, et dans le cadre d'un partenariat régional avec la Chambre d'Agriculture du Vaucluse, **la totalité de ses sarments sera prélevée à partir de cette année et amenée dans le Vaucluse afin d'y être greffée auprès de 3 pépiniéristes agréés** (encadrement de la CDA du Vaucluse). L'objectif de cette coopération régionale est de mettre à la disposition des viticulteurs intéressés à partir de début 2011, des plants (greffés-soudés) représentant une biodiversité maximale pour le mourvèdre. Etant entendu que depuis plusieurs

années, l'ensemble des organismes viticoles, recommande de mélanger les individus d'un cépage au sein d'une même parcelle afin d'avoir une diversité garante de meilleures réactions notamment vis-à-vis des organismes pathogènes.

> Le Var, également « réservoir de biodiversité pour le Cinsaut »

Pour finir, ajoutons que la Chambre d'Agriculture du Var a engagé une démarche semblable pour le cépage cinsaut. Le conservatoire de ce dernier est situé sur la commune de Bormes les Mimosas en AOC Côtes de Provence et fera également l'objet d'une **multiplication / diffusion** de cette biodiversité du cépage à partir de 2011.